



Bureau d'information
et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

Communiqué du Conseil d'Etat

Energies renouvelables dans le canton : Le potentiel hydraulique et forestier offre de nouvelles perspectives

Après le « Potentiel éolien du canton de Vaud » publié en 2007, le cadastre du potentiel énergétique lié à l'exploitation des ressources hydrauliques et du bois est aujourd'hui établi. Ce cadastre fait un état des lieux de la situation actuelle et des perspectives futures qui montrent que ces ressources supplémentaires pourraient couvrir les besoins électriques de 50'000 ménages et chauffer 50'000 logements.

Conformément à la Loi sur l'énergie, le canton doit évaluer les différents potentiels d'énergies renouvelables. Le cadastre « BoisEau » détermine la part déjà exploitée et la part encore exploitable ou à développer dans ces deux domaines.

L'étude montre que la production potentielle totale et réalisable d'électricité d'origine hydraulique s'élève à 949 GWh/an. Alors que le turbinage des eaux de réseaux peut encore être développé, les cours d'eau restent la ressource principale pour la production d'énergie hydroélectrique, avec près de 92% du potentiel en service ou à exploiter.

Aujourd'hui, plus de 75% de la production potentielle globale est déjà en service. La production potentielle encore réalisable, (235 GWh/an) correspond à 5% de la consommation vaudoise d'électricité, ce qui représente la consommation d'environ 50'000 ménages. Ce potentiel encore à exploiter est actuellement en cours d'étude ou de réalisation.

Concernant le bois, l'étude montre qu'en gardant le type d'exploitation actuel, la ressource de bois énergie peut atteindre durablement 21'000 m³ de résineux et 129'000 m³ de feuillus par année, soit une augmentation de 7'000 m³ de résineux et 25'000 m³ de feuillus par rapport aux quantités déjà utilisées annuellement. En valorisant différemment cette source d'énergie par des changements de pratiques, notamment par la décapitalisation des volumes excessifs de bois sur pied et la valorisation des déchets de coupes, le potentiel supplémentaire atteindrait alors 64'000 m³ de résineux et 107'000 m³ de feuillus. Les quantités supplémentaires de bois énergie exploitables dans les forêts vaudoises correspondraient alors à plus de 35 millions de litres de mazout ou du chauffage pour 50'000 logements.

Ces études sont transmises aux différentes communes, groupes et entreprises susceptibles de concrétiser ces potentiels énergétiques. L'utilisation de toutes les ressources énergétiques mise en évidence permettrait une diminution des émissions de CO₂ de plus de 200'000 tonnes par année.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 18 décembre 2008

Renseignements complémentaires:

DSE, Jacqueline de Quattro, cheffe du département de la sécurité et de l'environnement, 078 697 11 18, Henri Rollier, chef du service environnement énergie, 021 316 43 88, Cornelis Neet, chef du service des forêts, faune, nature, 021 316 61 43

Pour le dossier complet : www.vd.ch/energie